

L'Office franco-allemand pour la Jeunesse

L'Office franco-allemand pour la Jeunesse (OFAJ) est une organisation au service de la coopération franco-allemande.

1. Un peu d'histoire

Le Général de Gaulle, Président de la République française, et Konrad Adenauer, Chancelier fédéral, ont posé les fondements de l'Office franco-allemand pour la Jeunesse (OFAJ) en signant le **Traité de l'Elysée** le 22 janvier 1963. En application des dispositions de ce Traité sur la coopération franco-allemande, l'Accord intergouvernemental du 5 juillet 1963 crée un organisme chargé de « développer les relations entre la jeunesse française et la jeunesse allemande ».

L'article 2 (1) de l'Accord initial dispose que « *L'Office a pour objet de resserrer les liens qui unissent les jeunes des deux pays, de renforcer leur compréhension mutuelle et, à cet effet, de provoquer, d'encourager et, le cas échéant, de réaliser des rencontres et des échanges de jeunes.* »

2. Missions

L'OFAJ est un centre de compétences pour les deux gouvernements. Il joue un rôle de conseiller et d'intermédiaire avec les collectivités locales et territoriales ainsi qu'avec les acteurs de la société civile en France et en Allemagne.

L'OFAJ s'adresse à tous les publics de trois à trente ans : enfants à l'école maternelle ou primaire, collégiens, lycéens, apprentis, étudiants, jeunes chômeurs et salariés. Dans son action, l'OFAJ prend en compte les évolutions des sociétés française et allemande et leurs répercussions sur la vie des jeunes. Il agit comme un laboratoire pour les projets transfrontaliers et la coopération européenne. Certains programmes de l'OFAJ sont également ouverts à des pays tiers, particulièrement au Maghreb et aux pays des Balkans. L'OFAJ souhaite que l'expérience de la réconciliation franco-allemande serve de source d'inspiration pour ces projets trinationaux.

3. L'échange : un objectif central

La philosophie de l'OFAJ se fonde sur la rencontre, sur la réciprocité des échanges et sur le principe que la mobilité profite aussi bien au jeune qui se déplace qu'à celui qui l'accueille. L'apprentissage interculturel, vécu intensément et porteur de conséquences durables, se trouve au premier plan de la rencontre. En 2016, l'OFAJ a financé plus de **8 390 programmes d'échanges** : 5 198 échanges de groupes et 3 192 échanges et programmes individuels, auxquels ont pris part au total **194 289 jeunes**. En outre, près de 19 744 personnes ont participé aux manifestations organisées par l'OFAJ.

4. Un réseau dynamique

L'OFAJ travaille selon le principe de subsidiarité et coopère avec environ 7 000 institutions, partenaires et porteurs de projets, véritables acteurs des politiques éducatives et de jeunesse, spécialistes de la conduite de projets dans leurs domaines d'action respectifs (écoles, lycées professionnels et centres de formation, universités et grandes écoles, associations, comités de jumelage, centres de vacances, associations sportives, maisons des jeunes et institutions culturelles, acteurs de la protection de l'enfance). Ces partenaires lui permettent de démultiplier son action partout géographiquement et à tous les niveaux de la société.

L'OFAJ apporte son aide à la préparation et à l'évaluation des rencontres et joue un rôle déterminant de conseiller et de médiateur.

5. Des moyens en hausse

À l'occasion de son cinquantième anniversaire et pour la première fois depuis sa création, les gouvernements français et allemand ont décidé d'augmenter leur contribution au budget de l'OFAJ de 2 millions d'euros. Cela correspond à une hausse de près de 10 %. L'OFAJ a ainsi bénéficié en 2016 d'un budget de **24,9 millions d'euros**, à parts égales des contributions des deux gouvernements et de financements tiers. Il a également reçu 467 318 euros de fonds spécifiques, accordés par les deux ministères des Affaires étrangères pour les échanges avec les pays d'Europe centrale, orientale, et du Sud-Est.

6. L'organisation

L'OFAJ bénéficie du statut d'organisation internationale autonome. Il est géré par un Conseil d'administration dont les présidents actuels sont **Jean-Michel Blanquer**, Ministre de l'Éducation nationale, et **Katarina Barley**, Ministre fédérale de la Famille, des Personnes âgées, des Femmes et de la Jeunesse.

Le Conseil d'administration est assisté d'un Conseil d'orientation qui a pour mission d'élaborer des avis et des recommandations sur les orientations et les programmes de l'OFAJ.

L'organe exécutif du Conseil d'administration est le Secrétariat Général, dirigé par un tandem franco-allemand composé de **Béatrice Angrand**, qui occupe la fonction de Secrétaire générale depuis le 14 avril 2009 et de **Markus Ingenlath**, qui a pris ses fonctions de Secrétaire général en janvier 2012. Leur mandat est de 6 ans, renouvelable une fois. En principe, l'entrée en fonction du nouveau Secrétaire général correspond au mi-mandat de l'autre.

Les perspectives annuelles s'appuient sur un rapport d'orientation triennal élaboré par le Secrétariat général, présenté au Conseil d'orientation et validé par le Conseil d'administration de l'OFAJ. Un nouveau rapport d'orientation a été adopté en 2016 pour la période 2017-2019.

Au total, **plus de 8 390 demandes de subvention ont été traitées en 2016**. Les 99 agents de l'OFAJ (sur 70 emplois à temps plein) travaillent en équipes binationales et sont répartis sur trois sites : Paris, siège actuel, Berlin et une représentation à Sarrebruck.

7. Domaines d'intervention

Formation professionnelle et échanges universitaires

Améliorer les possibilités d'insertion dans le monde du travail des jeunes est un des objectifs centraux de l'OFAJ. C'est pourquoi l'acquisition de compétences professionnelles, sociales et linguistiques se situe au cœur des programmes de mobilité dans ce secteur. En proposant des stages, des séminaires universitaires, des conférences et des programmes de mobilité, l'OFAJ permet à de nombreux jeunes de compléter leur formation, d'accumuler des expériences uniques et de poser la première pierre de leur future vie professionnelle.

Dans ce cadre, en 2016, 1673 rencontres ont réuni 14 907 participants, dont 681 ont bénéficié d'une bourse de stage pratique (bourses individuelles et PRAXES) et 261 d'une bourse de stage dans l'enseignement supérieur. 131 séminaires ont eu lieu dans le domaine universitaire, auxquels ont pris part 2 527 étudiants. Le programme « Travail chez le partenaire » a réuni 46 participants. 460 programmes d'échange ont été organisés avec des établissements d'enseignement professionnel et technique, des organisations à orientation professionnelle et des centres de formation, pour un total de 9 799 participants. Au total 2 127

jeunes ont participé à 104 projets dans le cadre du Volontariat franco-allemand (séminaires, tandems de volontaires, etc).

Échanges scolaires et extra-scolaires

Les échanges scolaires et extra-scolaires de jeunes constituent le cœur des programmes de l'OFAJ et permettent un premier contact avec le pays voisin. Tant dans les échanges de groupes classiques que pour les séjours individuels, il s'agit avant tout de découvrir la culture, de trouver l'envie d'apprendre la langue et de se confronter à un autre pays. Il s'agit de faire participer les jeunes et de leur proposer des formats originaux et innovants.

En ce qui concerne les échanges scolaires, 2 344 rencontres de classes dans le pays partenaire ont été financées, totalisant près de 109 307 élèves. 99 rencontres ont eu lieu dans des pays-tiers, réunissant plus de 3 947 élèves du secondaire, et 51 rencontres ont été menées avec 1 295 élèves du primaire. 1 653 élèves ont pris part à un échange scolaire individuel avec les programmes Brigitte Sauzay et Voltaire.

En 2016, l'OFAJ a financé 864 programmes d'échanges extrascolaires, pour un total de 23 566 participants. Ces échanges ont été menés par des organisations d'éducation populaire et mouvements de jeunesse, des comités de jumelage, des fédérations sportives, des associations artistiques et culturelles ou encore scientifiques et techniques. De plus, 111 jeunes ont reçu une bourse pour réaliser un projet individuel dans le pays partenaire.

Encourager l'apprentissage des langues

Encourager l'apprentissage des langues chez les enfants, les jeunes et les multiplicateurs demeure l'une des tâches clés de l'OFAJ. 1 628 jeunes et adultes ont pris part à un cours de langue scolaire ou extra-scolaire (extensif, intensif, Tandem) financé par l'OFAJ.

4 838 enfants de trois à douze ans ont été initiés à la langue dans le cadre de l'apprentissage précoce. 83 instituteurs et éducateurs ont passé un an dans le pays voisin pour enseigner leur langue maternelle et permettre un contact vivant avec celle-ci. Grâce aux programmes **FranceMobil** et **mobiklasse.de**, l'OFAJ et ses partenaires envoient chaque année des jeunes animatrices et animateurs sillonner les routes de France et d'Allemagne pour promouvoir de manière ludique la langue du partenaire dans les écoles.

Depuis sa création en 2001, **mobiklasse.de** a rencontré près de 800 000 élèves dans plus de 12 000 écoles en France; son équivalent en Allemagne, **FranceMobil**, a rencontré 1 178 508 élèves dans 14 384 écoles en 15 ans.

La pédagogie de l'apprentissage interculturel

Un aspect essentiel de la mission de l'OFAJ est d'assurer la qualité du travail pédagogique, de le promouvoir ou encore de soutenir l'apprentissage des langues au travers des rencontres binationales ou trinacionales soutenues par l'institution.

En 2016, il a ainsi financé 124 formations binationales ou trinacionales des acteurs du travail de jeunesse. Les thèmes abordés allaient de la pédagogie interculturelle et des méthodes d'apprentissage et de transmission des langues à la formation sur les thèmes de société, en passant par les concepts pédagogiques spécifiques de l'apprentissage interculturel. Au total, presque 2000 animateurs ont ainsi été formés depuis 2011. Pour les enseignants, 17 formations ont été organisées par l'OFAJ ou ses partenaires, afin d'apprendre à exploiter le potentiel d'un échange scolaire d'une manière fructueuse et utile pédagogiquement.

Pour garantir la qualité des rencontres, l'OFAJ développe en permanence du matériel pédagogique auquel les organisateurs peuvent avoir recours en amont ou au cours de l'échange.

Communication et événements

Rencontres à thème, organisation de manifestations et d'événements, relations avec les médias, information des jeunes et des multiplicateurs, relations publiques. L'OFAJ a participé en 2016 à 44 manifestations, foires et salons, compte 86 points info OFAJ et 89 Jeunes Ambassadeurs en France et en Allemagne.

Les programmes de l'OFAJ avec un pays tiers

347 rencontres trinationales avec plus de 8 600 jeunes français, allemands et jeunes originaires de 45 pays tiers, principalement des pays d'Europe centrale et orientale, des pays du pourtour méditerranéen et de l'Europe du Sud-Est.

8. Contact

Office franco-allemand pour la Jeunesse
51 rue de l'Amiral-Mouchez
75013 Paris
Email: info@ofaj.org
www.ofaj.org

Actualisé au 8/2017